

FONDATION MAISON DE L'APHASIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2021

FONDATION MAISON DE L'APHASIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2021

Sommaire

AVIS AU LECTEUR	3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6

AVIS AU LECTEUR

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de la FONDATION MAISON DE L'APHASIE au 31 mars 2021 ainsi que l'état des résultats et actif net de l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas exécuté une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

ASBL INC

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 11 juin 2021

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

FONDATION MAISON DE L'APHASIE
RÉSULTATS ET ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021
(NON AUDITÉ - VOIR AVIS AU LECTEUR)

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS		
Dons	49 430	22 510
Gains (pertes) non matérialisés sur placements	43 468	(14 776)
Don en actions	36 265	15 276
Subvention fédérale d'urgence COVID-19	19 700	-
Produit de Promotion	3 813	-
Dividendes	3 007	2 036
Intérêts	379	350
Don corporatif	105	-
Cotisations	100	-
Autres	-	150
	<u>156 268</u>	<u>25 546</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	53 809	10 695
Publicité et promotions	7 659	1 832
Loyer	4 320	3 022
Dons - AQPA	1 875	18 500
Frais bancaires	1 382	878
Frais de bureau	841	385
Honoraires professionnels	645	657
Courrier et frais postaux	497	2 244
Frais de réunion	108	252
Taxes et permis	36	35
Entretien et réparations	-	2 677
Frais d'événements	-	1 730
Frais d'adhésion	-	175
	<u>71 172</u>	<u>43 082</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	85 096	(17 536)
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>103 993</u>	<u>121 529</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u><u>189 089</u></u>	<u><u>103 993</u></u>

FONDATION MAISON DE L'APHASIE
BILAN
AU 31 MARS 2021
(NON AUDITÉ - VOIR AVIS AU LECTEUR)

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	28 112	23 142
Taxes à la consommation	311	1 001
Frais payés d'avance	277	445
	28 700	24 588
PLACEMENTS EN ACTIONS (note 2)	136 027	56 156
DÉPÔT À TERME, 1,4 % ÉCHÉANT EN MARS 2022	25 000	25 000
	189 727	105 744
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs	638	1 311
Salaires et vacances	-	440
	638	1 751
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	189 089	103 993
	189 727	105 744

APPROUVÉ

FONDATION MAISON DE L'APHASIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2021
(NON AUDITÉ - VOIR AVIS AU LECTEUR)

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

FONDATION MAISON DE L'APHASIE a été constitué selon la Loi des compagnies Parties III du Québec le 27 décembre 2013.

L'organisme a obtenu son statut d'organisme de bienfaisance le 12 septembre 2014, et à ce titre, il est exempté de l'impôt sur le revenu au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Recevoir et maintenir un fonds ou plusieurs fonds et affecter la totalité ou une partie du capital et le revenu tiré de ce capital, de temps en temps à l'Association québécoise des personnes aphasiques, dans la mesure où cette dernière conserve son statut d'organisme de bienfaisance enregistré au Canada, ou à tout autre donataire reconnu conformément au paragraphe 149.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

2- PLACEMENTS EN ACTIONS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Placement en action au coût	100 800	64 396
Variation de la juste valeur marchande	<u>35 227</u>	<u>(8 240)</u>
Juste valeur du placement à la fin	<u><u>136 027</u></u>	<u><u>56 156</u></u>

Les placements sont détenus à des fins de transactions et sont évalués à leurs justes valeurs marchandes.